



Invasion puces et début blattes

Par **Nanqly**, le **05/09/2017** à **23:04**

Bonjour.
J'habite dans un immeuble d'appartements et un commerce. Ça fait plus d'une semaine que j'ai signalé à l'agence immobilière que nous avons des puces surtout dans les parties communes. Mercredi de la semaine dernière, j'ai fait une fumigation avec un produit de la pharmacie. Mon appartement n'a plus de puce sauf quand je monte et descend les escaliers. Je reçois plus personnes et j'évite de trop sortir car on a les jambes couvert de puces. Normalement on a un desinctiseur qui va traiter les parties communes. Ce soir j'ai vu une blatte (ce que je pense vu les photos sur internet).un habitant de l'immeuble à des animaux (chats et chiens) qui vivent enfermés avec les volets à peine ouverts (dans le noir). On le voit peu sortir de son logement et presque jamais ces dernières semaines sortir ces chiens. J'ai mis un mot (post it) pour lui signaler les problèmes de puces pour que cette personne traite son appartement (il est resté toute la semaine sur son volet). Je lui ai remis ce soir en plus gros et scotché sur la fenêtre. J'attends de voir si la personne va l'ignorer encore une fois. J'ai pas envie de retraites encore et encore mon appartement tout les 6 mois quand le produit desinctiseur ne sera plus efficace. Il faut savoir que le peu de fois que cette personne a mis des choses sur sa terrasse ou ouvre juste la porte pour sortir, une odeur pas agréable s'en dégage (Urine d'animaux...). J'ai pas envie d'avoir de mauvaise relation avec mes voisins. Mais qu'est ce que je peux faire pour qu'elle traite son appartement. Merci

Par **morobar**, le **06/09/2017** à **11:03**

Bjr,
Si l'agence n'intervient pas (vous la menacez d'une demande d'insalubrité) vous pouvez contacter votre mairie ou l'ARS.
Les infestations doivent souvent faire l'objet de déclaration en Mairie (c'est selon la nature de l'infestation).

Par **Tisuisse**, le **06/09/2017** à **12:24**

Bonjour,rnrnEn sus de la réponse, fort judicieuse, de morobar, vous devez adresser une LR/AR à votre propriétaire pour lui demander d'intervenir.

Par **jos38**, le **06/09/2017** à **15:04**

bonjour. rien ne prouve que ces puces viennent des animaux de votre voisin. il existe des puces des champs, des puces du bois (le matériau) les puces de chien se nourrissent sur l'animal donc elles y restent et le fait qu'il y ait des blattes laissent plutôt penser à un manque de nettoyage régulier

Par **Nanqly**, le **17/09/2017** à **01:07**

Les parties communes ne sont pas entretenu car plus de femme de ménage et ça depuis 5 ans. C'est a nous de le faire, sauf que c'est toujours les mêmes. Le desinfecteur est passé et à signaler que c'était surtout important sur le palier de la fameuse voisine. On en a plus, mais on sait qu'on va recommencer à en avoir d'ici quelques moi, car elle fait comme si elle était plus à l'appart alors qu' elle y passe. Personnellement, les autres voisins on a envie tous de partir si rien n'est fait ou d'agir juridiquement si on peut...